



« Les villes, les très grandes villes, comme pourrait l'être le Grand Paris, sont la matière première du monde de demain. Nous devons trouver les moyens, les ressources, les énergies, les talents, pour convertir cette matière première en intensité économique, sociale et culturelle... »

Extraits des objectifs du Cercle Grand Paris de l'Investissement Durable (CGPID)

1. Le Cercle Grand Paris de l'Investissement Durable est un think tank au service de l'innovation métropolitaine. Il promeut la mise en réseau des acteurs du Grand Paris.
2. Le Cercle Grand Paris de l'Investissement Durable, à travers ses travaux, cherche à identifier les potentiels de développement économique, environnemental, social et d'emploi spécifiquement liés au développement métropolitain.
3. Les actions du Cercle Grand Paris de l'Investissement Durable s'inscrivent dans une perspective métropolitaine et internationale.
4. Le Cercle Grand Paris de l'Investissement Durable est une organisation neutre et indépendante.

BULLETIN D'ADHESION

Conditions d'adhésion (merci de cocher la case vous concernant)

1/ Adhésion individuelle

Cotisation annuelle de 100 €

2/ Adhésion institutionnelle

Adhésion Association : cotisation annuelle de 300 €

Adhésion Entreprises, établissement public (cotisation simple) : cotisation annuelle de 1000€

Adhésion Entreprises, établissement public (cotisation de soutien) : cotisation annuelle de 3000€

Contribution exceptionnelle

Mme/M

NOM

Prénom

Coordonnées

Virement sur le compte du CGPID

Chèque à l'ordre du CGPID

Une attestation vous sera adressée